



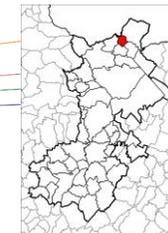
# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## Cahier de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

PSR n°01 – Mortagne-du-Nord

Pièce n° 4-C-2

**Approbation du Projet PLUi du 18 janvier 2021**



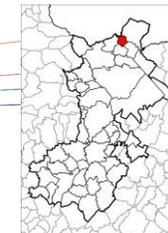
COMMUNE DE MORTAGNE-DU-NORD

N° Identifiant	Patrimoine bâti concerné par la protection	Localisation	Eléments à protéger	Photo
1	Maison bourgeoise datant du quatrième quart du 19 <sup>ème</sup> siècle	56 rue Henri Urbain	La lucarne ; la porte d'entrée mise en valeur ; la clôture qui date des années 1950 ; la pergola et les fenêtres en longueur au rez-de-chaussée	 <p data-bbox="1319 807 1556 826">Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p> <p data-bbox="1733 807 1968 826">Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>
2	Maison de Bourg	38 rue Henri Urbain	L'ensemble du bâtiment	



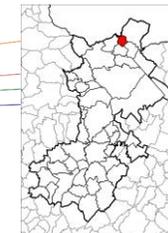
COMMUNE DE MORTAGNE-DU-NORD

<p><b>3</b></p>	<p>Maison de Bourg datant du quatrième quart de 19<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>36 rue Henri Urbain</p>	<p>Le pignon de façade ; le linteau ciment ; le chéneau ; l'oriel et l'imposte géométrique sur les fenêtres</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>
<p><b>4</b></p>	<p>Immeuble datant du quatrième quart du 19<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>2 rue Henri Urbain</p>	<p>Le pan coupé situé en angle de rue ; le chéneau ; la corniche ; le balcon et l'arc en anse de panier au 2<sup>ème</sup> étage</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>
<p><b>5</b></p>	<p>Ecole de Filles datant du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>10 rue Henri Urbain</p>	<p>Le bandeau ; la corniche ; l'arc en plein centre ; le pilastre d'angle et les volets battants</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>



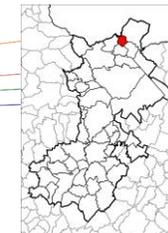
COMMUNE DE MORTAGNE-DU-NORD

<p>6</p>	<p>Groupe Scolaire datant du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>Place Paul Gillet</p>	<p>La lucarne pignon se terminant par une cheminée ; la fenêtre géminée ; le rampant et la volute ; les deux rampants terminés par des « têtes d'obus » ; le fronton interrompu par la lucarne marquant les 3 travées du corps principal ; le cordeau et la table</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>
<p>7</p>	<p>Monuments aux morts datant du deuxième quart du 20<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>Place Paul Gillet</p>	<p>Le marbrier architecte : Marcel Coquet, Fernand Baud ; l'aigle casqué allemand et le soldat</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>
<p>8</p>	<p>Mairie datant du quatrième quart du 19<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>Place Paul Gillet</p>	<p>Le pignon de façade à redan ; la lucarne à flèches ; les 3 travées centrales ; les travées plus étroites et les travées latérales ; l'effet d'avant corps donne par les pilastres avec le bossage au rez-de-chaussée ; les médaillons avec le buste des sœurs Fernig sur le pignon et le blason</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>	



COMMUNE DE MORTAGNE-DU-NORD

<p><b>9</b></p>	<p>Maison bourgeoise datant du quatrième quart du 19<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>25 rue Pierre Boeynaems</p>	<p>La marquise : la petite fenêtre du sanitaire et de la salle d'eau ; les verres biseautés et l'avant-corps</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>
<p><b>10</b></p>	<p>Maison bourgeoise datant du quatrième quart du 19<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>59 rue Pierre Boeynaems</p>	<p>La lucarne au fronton surbaissé ; les baies au rez-de-chaussée en arc surbaissé ; le décor en linteau ; le chéneau et la corniche</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>
<p><b>11</b></p>	<p>Maison élémentaire datant de 1748</p>	<p>61 rue Pierre Boeynaems</p>	<p>La lucarne ; la corniche et l'encadrement de la baie en pierre bleue</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>



COMMUNE DE MORTAGNE-DU-NORD

<p><b>12</b></p>	<p>Chapelle datant du premier quart du 20<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>55 rue Pierre Boeynaems</p>	<p>Le fronton triangulaire ; les pilastres d'angle ; la voute en obus et le contrefort au chevet</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>
<p><b>13</b></p>	<p>Maison bourgeoise datant du premier quart du 20<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>49 rue Fernig</p>	<p>Les joints hollandais ; l'œil de bœuf ; la balustre et le balcon en bois</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>
<p><b>14</b></p>	<p>Maison bourgeoise datant du quatrième quart du 19<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>28 rue du Fort</p>	<p>L'art nouveau/néo Henri IV ; le style cottage anglais ; le bowwindow ; le pignon de façade ; l'emmarchement de l'entrée ; l'amortissement des boules de toit ; les fenêtres géminées et les fenêtres triples ; le chéneau et la ferronnerie</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>



COMMUNE DE MORTAGNE-DU-NORD

<p><b>15</b></p>	<p>Maison de bourg datant de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et du début du 20<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>49 rue du Fort</p>	<p>Le ressaut entre les travées ; le linteau clef en pierre bleue ; les fenêtres géminées ; le chéneau ; l'oculus et la lucarne</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>
<p><b>16</b></p>	<p>Maison bourgeoise datant du premier quart du 20<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>11 rue du Commandant Chaumonot</p>	<p>Le style Art nouveau ; le bowwindow ; le balcon ; les fenêtres triples ; l'encadrement des baies ; les pilastres et le ressaut</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>
<p><b>17</b></p>	<p>Maison de bourg datant du deuxième quart du 20<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>53 rue du Fort</p>	<p>Les volets roulants ; le balcon en béton ; la corniche et le chéneau en bois</p>	 <p>Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>



COMMUNE DE MORTAGNE-DU-NORD

<p><b>18</b></p>	<p>Maison bourgeoise datant du milieu du 20<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>23 rue Pierre Boeynaems</p>	<p>L'oriel ; le balcon bois ; le linteau en ciment et les consoles</p>	
<p><b>19</b></p>	<p>Maison bourgeoise datant du premier quart du 20<sup>ème</sup> siècle</p>	<p>3 rue Henri Urbain</p>	<p>La clôture des années 1950 ; le chéneau ; la corniche et l'état d'origine</p>	 <p data-bbox="1518 1152 1756 1171">Photo PNR Scarpe-Escaut 2008</p>

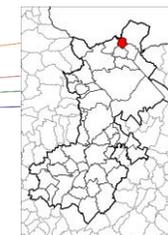


PSR N°01

PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL PROTEGE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME

COMMUNE DE MORTAGNE-DU-NORD

<p><b>20</b></p>	<p>Château Doriry</p>	<p>94 rue Henri Urbain</p>	<p>L'ensemble du bâtiment</p>	
<p><b>21</b></p>	<p>Maison de Bourg « La Renardière »</p>	<p>51 rue Fernig</p>	<p>L'ensemble du bâtiment</p>	



COMMUNE DE MORTAGNE-DU-NORD

N° Identifiant	Patrimoine naturel concerné par la protection	Localisation	Éléments à protéger	Photo
	Parc du Château	S'étend jusqu'à Flines-lès-Mortagne	L'ensemble du Parc	